

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

**REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

**VENDREDI 9 JUIN 2023  
À 18 HEURES 30  
Dans la salle du Conseil Municipal**

**ORDRE DU JOUR :**

**I Election de 9 délégués suppléants pour l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023.**

Saint-Cyr-l'École, le 1<sup>er</sup> juin 2023

**Sonia BRAU**  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc



*NB : Les mesures dérogatoires relatives aux réunions des assemblées délibérantes sont levées. De ce fait, Mme le Maire a décidé d'accueillir du public en présentiel.*

*Cette séance sera filmée et diffusée par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, et son visionnage restera possible après coup.*